

PLONGEE SOUS GLACE

La plongée sous glace reste soumise à des règles et à une organisation bien particulière, ceci en raison d'un danger supplémentaire : celui de ne pouvoir faire surface à n'importe quel endroit du site de plongée.

Les conditions de plongée :

Le brevet minimum pour les plongées sous glace est le brevet deux étoiles.

Les règles ADIP/CEDIP en plongée sous glace :

- Les plongeurs en formation, une étoile et les enfants sont interdits.
- Chaque plongeur doit avoir l'expérience de la plongée en eau froide.
- Les chefs de palanquée doivent avoir l'expérience des plongées sous glace.

- Les exercices sont interdits ainsi que les plongées de nuit.
- Les palanquées sont composées de 2 plongeurs maximum.
- Les standards et les règles ADIP/CEDIP doivent être respectées.

LE MATÉRIEL :



Le matériel du plongeur et de sécurité.
En plus du matériel habituel, il faut prévoir :

- Que chaque plongeur doit être équipé de deux détendeurs autonomes, d'un couteau, d'un compas et d'une lampe.
- Que les combinaisons étanches ne sont pas obligatoires, mais que chaque

plongeur doit être parfaitement et complètement équipé d'une combinaison isothermique.

- La présence d'un matériel adéquat et nécessaire à briser la glace doit être présent sur le site de plongée.

Les plongées avec paliers sont fortement déconseillées.

- Des boissons chaudes et des couvertures sont fortement conseillées.

LE BRIEFING :

Le responsable de la sortie:

Un briefing complet et approprié sera donné aux plongeurs et chef(s) de palanquée pour les plongées sous glace.


Le briefing et les règles de plongée.




En plus du briefing habituel, il faut rappeler :

- La plongée s'effectue obligatoirement dans la courbe de sécurité, avec un maximum de 30 minutes de plongée.
- Un rappel sera fait sur la procédure du givrage du détendeur, à tous les plongeurs.

- Le givrage d'un détendeur implique la fin de plongée, et le retour vers le point de départ.
- Il en est de même lorsqu'un compagnon de plongée signale qu'il a froid.
- Une palanquée de sécurité et une sécurité de surface sont obligatoires.
- Un rappel de la procédure de perte d'un compagnon sera donné à tous les plongeurs.



Une plongée sous glace doit être parfaitement planifiée. Ne plongez sous glace que si la visibilité est bonne.



Comment organiser la sécurité sur le site ?

- On perce un trou de mise à l'eau pour toutes les palanquées.
- La palanquée est reliée à la sécurité de surface par un fil flottant.
- La sécurité de surface doit s'occuper de dérouler et d'enrouler le fil flottant pour qu'il ne puisse s'emmêler.

- La sécurité de surface s'assure bien que le trou reste à tout moment libre.
- La palanquée de sécurité est reliée à la sécurité de surface par un fil flottant, suffisamment long pour atteindre la palanquée en difficulté à n'importe quel endroit du plan d'eau, et reste prête à intervenir sans délai.

-Le plongeur perdu remonte sous la glace et attend son chef de palanquée ou la palanquée de sécurité.

-Comment aider un plongeur ou une palanquée en difficulté ?

La glace étant transparente, un plongeur peut marcher dessus et indiquer la sortie la plus proche.

-On peut également creuser un trou à proximité des plongeurs en difficulté.

-La palanquée de surface balaie la zone sous la glace, suit le fil et aide les plongeurs à rejoindre la sortie.